

Thierry Langenberger
Route de Cossonay 4
1122 Romanel-sur-Morges
thierry.langenberger@gmail.com

078 624 77 10

Secrétariat KiteSurfer Association

Romanel-sur-Morges, le 02.10.2009



Présents:

André Simone (AS)
Patrick Tharin (PT)
Fred Contat (FC)
Thierry Langenberger (TL)
Olivier Caillet
Ludovic Guignet (LG)

Excusés: Gael Berney (GB)

Rapporteur: TL

Membres excusés:

Pierre-Alain Tchannen
Bertrand Du Bois
Fred Meylan
Yves Bettens
Suzanne Toreiro

Orde du jour de l'Assemblée générale du 2 Octobre 2009

Ouverture 19h30 par André	
Orde du jour de l'Assemblée générale du 2 Octobre 2009	1
Situation des spots	2
Discussion avec "oiseau.ch"	3
Communication: panneau sur les spots.....	3
Communication générale	4
Accueil du Swisskite club	4
Rapport du Président	4
Rapport du caissier.....	5

Rapport du responsable du site web	5
Recherche d'Aide au Comité.....	6
Réélection du comité	6
Divers	6
Questions et débat.	7

Situation des spots

St-Sulpice (TL): 2009 a été marqué par l'annonce que la plage du Laviau était en fait interdite à la navigation depuis 1985 en raison de la zone baigneur. Pas question donc de mettre un panneau explicatif sur les règles à adopter sur le spot!

Nous avons engagé des négociations et conciliations avec la commune et le canton et sommes arrivés à ce qu'une nouvelle concession de zone baigneur soit signée. Son nouveau dessin comprendra prochainement un chenal de mise à l'eau qu'il s'agira de respecter ainsi qu'une période d'interdiction pendant l'été comme c'est le cas à Yvonand.

Préverenges (TL): une nouvelle plage (approfondissement de l'ancienne d'une vingtaine de mètres) a été créée. Même si cette largeur permettrait un décollage en kite, la plage est presque intégralement longée par une zone baigneur qui rend la navigation et le décollage interdit. De plus la proximité à l'est de l'Ile aux Oiseaux nous incite à être prudent et à travailler avec la commune pour obtenir un droit de passage!

Yvonand (LG): Le spot d'Yvonand est interdit en été du 15 juin au 15 août, afin de protéger les baigneurs, en nombre durant cette période. Dès le 15 août, il est autorisé à la navigation. Toutefois, il existe une zone baigneur et une zone naturelle dans lesquelles il ne faut absolument pas naviguer, au risque de se faire interdire définitivement le spot. Ces zones sont clairement indiquées par des bouées jaunes du côté du camping.

Il convient de respecter les règles de politesse suivantes : ne pas gréer en face de la zone baigneur, ne pas se parquer dans la zone réservée à la buvette ou dans le bois (interdit à la circulation), lorsque le camping n'est pas complet, camper au camping, demander la permission au chef du camping pour se doucher, et éventuellement payer ne serait-ce que CHF 2.00 pour utiliser la douche du camping. Il faut se rappeler que c'est en partie grâce au gardien du camping que l'on peut continuer à naviguer sur place.

Lac de Joux (AS): Le nouveau spot plus au vent par bise évite de dériver dans la zone limite ! Ce spot se situe au niveau du spot de l'école alt.1004...facile à trouver après la station service c'est indiqué !

Genève (AS): La situation reste identique que précédemment soit une ligne imaginaire entre le vengeron et tour carrée qui interdit la navigation sous le vent de celle ci par bise.

Boiron (TL pour Yves Bettens, excusé): La situation est saine: il a peu d'activité et les rapports avec les locaux notamment le pêcheur sont bons. Nous devons prendre garde à soigner ces rapports. TL ajoute que la navigation depuis le stand de tir de Morges est possible mais soumise à une bonne vérification des horaires de tirs... pas seulement lors de la mise à l'eau ce qui est facile à constater, mais surtout en prévision du retour à terre!!!!

AS rebondit sur l'importance des délégués par spot

Les délégués pour les spots nommés à l'AG extraordinaire du 3 juin 2009 à St-Sulpice sont maintenus:

St-Blaise: Yann et Christophe Quincke
Portalban: SwissKite
Yverdon: Julien Grobet et Freddy Patricelli
La Vallée: Gael Berney
St-Sulpice: Thierry Langenberger
Préverenges: Thierry Langenberger
Boiron: Yves Bettens
Genève: Suzanne Toreiro

Discussion avec "oiseau.ch"

(TL)

Les contacts pris avec les responsables de l'Iles aux Oiseaux à Préverenges (www.oiseau.ch) sont positifs. Ils apprécient notre attitude constructive et respectueuse de leur travail. Nous allons les intégrer aux discussions sur l'élargissement des activités de Kitesurf à Préverenges.

Communication: panneau sur les spots

(TL)

L'échec de la mise en place d'un panneau à St-Sulpice a souligné deux points importants:

- Les contacts avec l'autorité cantonale sont très positifs et surtout très objectifs!
- La commune (et potentiellement LES communes) ne souhaite pas donner l'information de la présence d'une zone "Kitesurf" pour éviter d'avoir à créer à la demande des zones multiples: boomerang, volley, pêche au gros etc... Nous allons donc revoir notre façon d'exprimer les choses et plutôt dessiner des zones interdites au Kitesurf.

Communication générale

(AS)

Nous avons plusieurs fois constaté que notre communication était insuffisante. Néanmoins nous sommes heureux de constater qu'elle a porté un certain nombre de fruits:

- On ne voit plus ou presque de kites dans la zone de Grandson
- A Yvonand, malgré le nombre considérable de kites en situation de bise le week-end (80 kites sur l'eau comptés mi septembre et plus de 100 à terre), les contrevenants navigant proche de la zone baigneur et de la zone de réserve sont de plus en plus rares

Nous allons améliorer les points suivants:

- Le site de la KA: nous lançons un appel pour une aide à la mise à jour du site internet
- Les flyers : nous demandons à chacun de nous aider à la distribution
- Les panneaux: nous continuerons notre travail cet hiver
- Newsletter: nous allons créer une NewsLetter chaque 1-2 mois qui sera envoyée par mailing. Cette information poussée sera plus percutante que la mise à jour d'un site internet pas toujours consulté

Accueil du Swisskite club

Le comité propose d'accueillir le SwissKite club au sein de l'association avec une inscription groupée et un tarif préférentiel sous forme d'une mise à disposition annuelle gratuite de la tente du King of the Lake et d'un stand lors de l'événement KoL.

Cette proposition est soumise à vote et recueille l'unanimité.

AS: l'adhésion à la KA est toutefois soumise aux mêmes règles que pour les membres actifs notamment en ce qui concerne le respect de la charte et de son esprit!

Le président du Swisskite Club validera cette proposition auprès de ses membres lors de leur prochaine AG.

Rapport du Président

Petit retour sur 2008-2009 la situation...

reprise de quelques points de l'AG extraordinaire de 3 juin, vraiment un survol pour démontrer le boulot fait et les remerciements au membre du comité pour le boulot.

Rapport du caissier

(PT)

Nombre de membres

1er octobre 2009 :

Actifs	126
Passifs	12
Juniors	4
Total	142

Exercice 2008

31 décembre 2008 :

Espèces en caisse	CHF 0.00
Compte postal	CHF 3'955.60
Fortune au 31 décembre 2008	CHF 3'955.60
Fortune au 31 décembre 2007	CHF 2'799.90
Augmentation de fortune	CHF 1'155.70

<u>Recettes</u>	Cotisations (85 x 50 + 8 x 20)	CHF 4'410.00
	Intérêts CCP	CHF 2.65
		CHF 4'412.65

<u>Dépenses</u>	Factures (4)	CHF 2'899.60
	Frais divers comité	CHF 302.50
	Frais CCP	CHF 54.85
		CHF 3'256.95

Rapport du responsable du site web

(FC)

Fred a mis en place un site simple et robuste qui doit permettre à un non informaticien/webmaster de poster des mises à jour. Nous cherchons une aide pour ce travail hors comité.

Pas de proposition dans l'assemblée.

Recherche d'Aide au Comité

(AS)

on recherche:

- avant toute chose pour ce soir un vérificateur des comptes. Judith Zöllig se propose.
- puis une personne pour la publication sur le site internet (cf ci-dessus)
- de nouveaux responsables pour les spots sont toujours les bienvenus
- TL signale que l'aide peut aussi être simplement quelques encouragements ou rappel sur un ou l'autre des travaux à mener. Ces communications sont motivantes et nous aident à ne pas laisser filer le temps! Merci notamment à Fredo (Fred Meylan) pour ses commentaires réguliers!

Réélection du comité

(AS)

Le comité est ouvert à toute proposition de nouveau membre ou de changement de poste. Le comité dans son ensemble se représente au même poste. OC renonce à prendre le poste de président "tournant" en raison de son manque de disponibilité lié à son activité professionnelle à l'étranger.

Le comité est réélu à l'unanimité.

Divers

Travaux à mener au cours de l'hiver (TL):

- Suite des négociations à Yvonand, St-Sulpice, Préverenges
- Tentative d'obtenir un droit de navigation à Yverdon en remplacement du site du Pecos

Cotisations (TL):

la comptabilité de la KA est saine et les dépenses rares en dehors des frais de recours qui sont désormais de l'histoire ancienne. La cotisation à 50.- est certainement un frein à certain membres potentiel et nous proposons une réduction des frais de cotisations à 20.- par année dès l'exercice 2010.

La décision de changement du montant de la cotisation de 50.- à 20.- est soumise au vote et recueille l'unanimité.

Questions et débat.

Proposition de David:

Ouverture d'un forum "caché" ouvert aux seuls membres de la KA sur le site de la KA.
TL rappelle que la décision de ne pas ouvrir de forum sur le site de la KA avait été prise pour éviter les débordements sur un site "officiel" pendant les négociations sur le Pecos. Cet argument ne tient plus surtout avec un forum "privé".
FC précise l'intérêt d'un forum de ce type qui serait indépendant des autres forums romands qui sont tous en lien plus ou moins direct avec un shop!
Le comité étudiera cette proposition qui semble recueillir beaucoup d'avis favorable.
FC fera une proposition technique au comité.

Proposition de Frédéric Gummy:

Lors de grand rassemblement par bise à Yvonand, il faudrait organiser un regroupement des kitiers présents pour les sensibiliser aux règles du spot.

Plusieurs points sont soulevés qui montrent les difficultés locales à Yvonand:

- Insuffisance de la visibilité des panneaux malgré la présence de trois d'entre eux (TL: côté camping, face à l'arrivée depuis la route à travers la forêt à gauche et à droite de la plage)
- hors AG et pour infos aux membres de la KA: TL joint en annexe une photo du dit panneau ainsi qu'un descriptif de la plage
- apport positif du responsable du camping qui souligne l'importance de maintenir la partie droite de la plage pour les baigneurs
- Les membres présents n'ont pas un avis unanime sur la question de la répartition de la plage
 - la plage ne figure en effet pas sur le panneau
 - la zone dessinée n'est pas assez claire
 - il n'y a pas de traduction en allemand!
 - il serait possible de signaler sur la plage les deux zones par un ruban, mais certains argument qu'il serait utile de maintenir la possibilité de ranger - gréer - dégréer partout et de plutôt sensibiliser les kitiers présents sur les règles valables sur l'eau
 - TL demande l'aide des membres pour faire de l'information sur place lors des grands rassemblements!

Proposition de X:

Améliorer la communication avec les kitesurfers suisses allemands

Réponse de TL:

- nous publions sur notre site les infos-spots en allemand
- nous allons améliorer les contacts avec la Kitegenossen
- nous allons pousser les communes à mettre des infos bilingues
- nous continuons notre travail d'info sur place et souhaitons une aide de TOUS les membres dans ce sens!!!

Infos de Swisskite club:

1. la zone baigneur de Portalban est modifiée pendant l'hivers dès le King of the Lake.
2. la zone d'interdiction de naviguer (en rapport avec la zone de réserve naturelle) est modifiée depuis peu

Anecdote:

Lors d'une récente session de bise 2 kites ont traversé la réserve naturelle du sud du lac pour sortir de l'eau à Yverdon. L'un d'eux a été interpellé par la police et dénoncé au juge!

Le comité rappelle l'interdiction de naviguer dans la zone de réserve et souhaite une adhésion de ses membres sans faille. Le comité travaille pour obtenir une ouverture sur la plage d'Yverdon et il serait dommage de perdre les bénéfices des négociations en cours par un comportement égoïste et illégal.

Les grands bords downwinds sont possibles sur le lac de Neuchâtel mais soumis aux respects des lois. La question des réserves naturelles étant particulièrement sensible, le comité demande à ses membres la plus grande prudence lors de ce type de navigation.

Clôture de l'AG à 20h45.

Pour le comité

Thierry Langenberger



Annexe (HORS AG): Panneau officiel plage d'Yvonand



Plage d'Yvonand



Les contrevenants seront
dénoncés à l'autorité compétente.
Yvonand 2008